

2. ADMR, SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile)

Service de soins infirmiers à domicile, son équipe est constituée de deux infirmières coordinatrices et de 11 aides-soignantes qui se rendent au domicile des bénéficiaires pour leurs prodiguer des soins d'hygiène et de nursing, assurer une surveillance de leur état de santé et venir en soutien aux aidants familiaux. Ces interventions permettent de maintenir les personnes âgées dans leurs lieu de vie tout en préservant leur autonomie.

Elles interviennent sur prescription médicale, la prise en charge est assurée par les caisse d'assurance maladie. Le service compte à ce jour 47 places sur 26 communes des Vallée d'Aulps, du Brevon, des Collines du Léman.

Le SSIAD peut faire appel aux infirmières libérales selon le choix du patient, pour assurer les soins paramédicaux tels que : pansements, bilans sanguins, préparations de traitements, etc.

Vous pouvez contacter le SSIAD des Dranses
par téléphone au : **04 50 72 13 40**